

Miné Kervir. Les résultats des études acoustiques

Les études acoustiques concernant le parc éolien de Miné-Kervir sont terminées. Cette étude a été menée par Delhom Acoustique, cabinet d'experts indépendants, mandaté par la société exploitante. Dans un communiqué, elle en donne les résultats.

« Ces mesures acoustiques ont été effectuées selon les dispositions de la norme NFS 31-114. Il apparaît que le parc éolien, dans sa configuration actuelle, présente des émergences acoustiques en quelques points identifiés, notamment par vent d'ouest. Il en résulte donc la

nécessité d'effectuer des réglages sur chaque éolienne visant à réduire ces impacts ».

« L'analyse de cette étude et l'expérience des experts démontrent que la situation acoustique du parc sera améliorée dès que le réglage sera appliqué. Cette optimisation sera implantée dans les prochaines semaines ».

La société, en étroite collaboration avec le cabinet Delhom Acoustique et le fabricant d'éoliennes, « met tout en œuvre pour appliquer ces solutions rapidement et ainsi se conformer à la réglementation ».